

voir à quoi s'en tenir, et on est fatigué d'être pressuré plus souvent qu'à son tour.

Vous dites que les plus injustes abus, même si l'on croit sincèrement à leur existence ne sauraient légitimer des manquements si graves.

Belle morale, en vérité.

Voyons, mes frères, laissez-vous tondre et surtout ne dites rien, car il vous en cuira.

Et ensuite :

Se permettre de les travestir les unes et les autres, dans des illustrations grossièrement irrévérencieuses, et les offrir ainsi dénaturés en spectacle aux passions irréfléchies de la foule, n'est-ce pas courir le risque trop certain, risque sacrilège de sa nature, de porter atteinte aux choses les plus augustes et les plus saintes ? Comme il serait plus juste et plus noble de ne faire entendre que devant le tribunal des autorités compétentes ses plaintes ou ses revendications, et d'attendre en patiente et filiale docilité les réparations nécessaires.

Pardonnez-moi, mon révérend, ces "illustrations grossièrement irrévérencieuses" sortent du cerveau et du crayon d'un des meilleurs artistes du Canada Français, et c'est probablement pour cette raison que votre épiderme est fouetté jusqu'à l'encre.

Vous ajoutez "qu'il serait plus chrétien et plus noble de ne faire entendre que devant le tribunal des autorités compétentes ses plaintes et ses revendications, et d'attendre en patiente et filiale docilité les réparations nécessaires."

J'en ai tâté, Monsieur l'abbé, de ce tribunal et je sais ce qu'il en coûte, je vous le dis tout à l'heure.

Et le révérend abbé continue :

Certains catholiques pensent-ils vraiment que leurs chefs hiérarchiques sont incapables de rendre